

Montpellier, le 24 novembre 2020

Prévention des risques professionnels en Languedoc-Roussillon : stratégie et chiffres clés

La Carsat Languedoc-Roussillon publie les chiffres de la sinistralité 2019 en Languedoc-Roussillon, et met en lumière les faits marquants de sa stratégie de prévention.

ACCIDENTS DU TRAVAIL : UNE SINISTRALITE TOUJOURS EN HAUSSE EN 2019

La hausse des accidents du travail avec arrêt se poursuit en 2019 avec 732 nouveaux sinistres reconnus soit +2,7% par rapport à 2018. La fréquence des accidents du travail décroît (-0,9%) et s'établit à plus de 40 accidents pour 1000 salariés. Les accidents graves avec incapacité permanente continuent leur diminution significative, -7% en 2019 par rapport à 2018.

En 2019, quatre secteurs d'activité se situent en dessous de l'indice de fréquence moyen régional tous secteurs confondus (le commerce non alimentaire, services, métallurgie et chimie).

Cinq autres secteurs se situent au-dessus : il s'agit du BTP (63,1), des transports (57,5), de l'intérim et du sanitaire et social (63,0), du bois et du textile (53,1) et de l'alimentaire (48,8).

Les secteurs du commerce alimentaire et non alimentaire, le transport routier de marchandise et la chimie ont connu une nette diminution de l'IF.

Contrairement à l'année 2018, les accidents liés au risque routier enregistrent une hausse de près de 6,7% en 2019. Les accidents de trajet continuent leur progression (+4,3%) avec une fréquence de 3 accidents pour 1000 salariés.

UNE LEGERE HAUSSE DU NOMBRE DE MALADIES PROFESSIONNELLES EN 2019

Le nombre de maladies d'origine professionnelle prises en charge par l'Assurance Maladie enregistre une très légère hausse en 2019 (+1%) soit 9 nouveaux sinistres reconnus. Les Troubles musculosquelettiques (TMS) qui représentent 86% des maladies professionnelles augmentent de 0,4% en 2019 soit 3 nouveaux sinistres.

Le Languedoc-Roussillon se positionne ainsi parmi les régions avec un des indices de fréquence le plus bas de France.

Communiqué de presse

DE NOUVELLES OFFRES DE SERVICE

A travers de nouvelles offres de service, la Carsat L-R œuvre pour simplifier les démarches et améliorer la qualité de service : plateforme téléphonique employeurs Occitanie à partir du 1er décembre 2020 (36 79), demandes de subvention en ligne via net-entreprises.fr à partir du 1er janvier 2021, dématérialisation des taux de cotisation notifiés.

LES ACTIONS MENEES PAR LA CARSAT L-R DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Le réseau prévention (Cnam/Carsat/INRS) s'est mobilisé pour accompagner les entreprises en période de confinement et dans la reprise d'activité, pour aider à la prise en charge des salariés victimes de la Covid-19 et favoriser la prévention contre la pandémie, y compris dans les plus petites entreprises : rédaction de 80 fiches conseils métiers pour la protection des salariés au travail (la Carsat L-R a rédigé 4 fiches conseils métiers concernant le secteur des commerces de détail non-alimentaires) et définition d'un plan de reprise de 13 secteurs d'activité. La Carsat L-R s'est également mobilisée pour accompagner les EHPAD en période de confinement et dans la reprise d'activité. Enfin, elle propose depuis le 18 mai 2020, une subvention « Prévention Covid » pour aider les entreprises de moins de 50 salariés et travailleurs indépendants à financer des équipements de protection Covid-19. Au 31 juillet 2020, 2104 demandes ont été adressées à la Carsat L-R et plus d'un million d'euros de subvention ont été attribués.

En quelques mots...

La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des actifs, des retraités et des entreprises au titre de la retraite, du bien vieillir, de la prévention des risques professionnels.

Contact Presse : **Elodie Spagnuolo**

elodie.spagnuolo@carsat-lr.fr / 06 79 15 89 62

Retrouvez-nous sur www.carsat-lr.fr

et rejoignez-nous sur

